

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2005)
Heft: 191-192

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Statistiques

■ Les Suisses ont consommé en moyenne 6,3 kilos de biscuits l'an dernier, soit 200 grammes de plus qu'en 2003. Cet engouement s'est reflété sur les ventes des 21 fabricants helvétiques. Leur chiffre d'affaires a augmenté de 0,3 % à 435,6 millions de francs. Les ventes ont atteint 46 709 tonnes, soit 2,8 % de plus qu'en 2003, selon les informations de Biscosuisse, l'Association des industries de biscuits et de confiserie.

■ Les droits de douane suisses ont dépassé pour la deuxième fois la barre de 1,2 milliard de francs en 2004, malgré un léger repli (-0,3 %). Les importations ont atteint 140 milliards de francs, selon l'Administration fédérale des douanes. Pour 100 francs de marchandise importée, la Suisse a prélevé en moyenne 90 centimes de droits. Ce sont les biens agricoles qui ont rapporté proportionnellement le plus.

■ Le nombre de Suisses domiciliés à l'étranger a continué d'augmenter en 2004, pour s'établir à 623 057. Près des deux tiers vivent dans l'Union

européenne. La France qui accueille un Suisse de l'étranger sur quatre, est le plus grand pays de la Cinquième Suisse. Suivent les États-Unis, l'Allemagne, l'Italie, le Canada, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Australie.

Sciences

■ Deux biologistes de l'École polytechnique fédérale de Lausanne ont eu l'honneur de la prestigieuse revue britannique Nature. Les deux chercheurs ont découvert un procédé permettant de contrer le développement chez une souris de la sclérose latérale amyotrophique, une maladie neurodégénérative qui entraîne une paralysie progressive et mortelle. Des études cliniques sur l'homme devraient suivre dans les années à venir. Cette maladie touche environ six personnes sur 100 000, dont le célèbre astrophysicien anglais Stephen Hawking.

■ Grâce à deux chercheurs du Département de biologie cellulaire et de morphologie de l'Université de Lausanne, on en sait plus sur les mécanismes de régulation de la peur et de l'anxiété. Les deux scientifiques ont découvert que le centre nerveux qui régit le sentiment de peur et ses effets sur le corps se trouve chez l'homme dans l'amygdale, un petit noyau situé dans le lobe latéral droit du cerveau. Ils ont aussi démontré le rôle de deux neuromodulateurs, l'ocytocine et la vasopressine dans la régulation des émotions. Ces découvertes pourraient ouvrir la voie à de nouveaux médicaments.



Société

■ La Confédération a débloqué 190 000 francs, dont près de la moitié sous forme de matériel, pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre qui a secoué l'Iran le 22 février dernier. La Croix-Rouge suisse a de son côté versé 50 000 francs.

■ Le patron de la Deutsche Bank, le Suisse Josef Ackermann, est resté en 2004 le patron le mieux payé d'Allemagne, avec un salaire de 10,1 millions d'euros (16 millions de francs). À titre de comparaison, le président de l'UBS, Marcel Ospel, est le dirigeant le mieux payé de Suisse, avec une rémunération de 21,3 millions de francs.

■ Cent neuf suspects, dont un grand nombre de mineurs âgés de 14 à 17 ans ont été contrôlés et perquisitionnés dans le cadre d'une opération contre la pornographie infantile sur Internet ces derniers mois en Suisse. Alors que les enquêtes « Genesis » et « Falcon » visaient les fournisseurs commerciaux de sites interdits, cette nouvelle opération s'est attaquée pour la première fois aux utilisateurs de sites de téléchargement.

■ Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF Suisse), près de 7 000 femmes et jeunes filles sont concernées par l'excision dans notre pays. L'organisation estime que ce nombre est en augmentation depuis 2001. L'UNICEF Suisse rappelle que l'excision, mutilation et lésion corporelle grave, est punissable par la loi et que toute personne pratiquant ou favorisant une telle pratique en Suisse peut être poursuivie.

■ La ville de Suisse qui offre la meilleure qualité de vie est Riehen (BS), selon le classement des hebdomadaires l'Hebdo et Cash se référant à une étude de l'Institut de hautes études en administration publique (Idheap). 104 villes de plus de 10 000 habitants ont été passées à la loupe selon 30 indicateurs répartis dans les catégories suivantes : conditions de vie, dynamisme économique, santé/société/culture, environnement/circulation, politique/institutions. La commune bâloise remporte donc la palme devant Zoug et Saint-Gall. La ville la plus agréable de Suisse romande est Fribourg (26°). Lausanne ne se situe qu'à la 82^e position.



de l'actualité suisse

Granges (SO) occupe la place peu enviée de bon dernier.

Événements culturels

■ La Haute École de musique de Lucerne offrira dès cet automne une formation postgrade en musique populaire suisse. Pour la première fois, des musiciens professionnels pourront se familiariser avec la pratique du « Ländler » ou autre genre folklorique. Entre septembre 2005 et juin 2006, ils suivront 150 leçons consacrées essentiellement à la musique instrumentale des XIX^e et XX^e siècles.

■ Le *Bâcheron* de Ferdinand Hodler a été vendu pour 2,52 millions de francs au Kunsthaus de Zurich. Cette huile de 130x101 cm ira au Musée d'Orsay, à Paris.

■ L'Orchestre de la Suisse romande (OSR) a un nouveau chef. Dès le 1^{er} septembre, Marek Janowski remplacera Pinchas Steinberg dont le contrat n'a pas été renouvelé à cause de relations difficiles avec les musiciens de l'orchestre. Pendant 16 ans chef de l'Orchestre philharmonique de Radio-France, le chef d'origine polonaise âgé de

66 ans devient donc directeur artistique et musical d'un ensemble de réputation mondiale créé au lendemain de la Première Guerre mondiale par le chef suisse Ernest Ansermet.

■ Jean-Luc Godard pourra tenter une « œuvre totale » l'an prochain au Centre Pompidou à Paris : le cinéaste de la nouvelle vague réalisera une exposition du 26 avril au 14 août 2006 à Beaubourg. Le réalisateur concevra neuf salles et proposera neuf films réalisés pour l'occasion.

■ Le Festival international de la bande dessinée de Sierre est prêt à renaître. Une nouvelle association a été créée dans ce but. Sierre n'hébergera pas de festival cette année. La nouvelle association devrait hériter des actifs de l'ancien organisme actuellement en dissolution. C'est uniquement en cas de refus de la commune que ces actifs pourraient prendre le chemin d'une autre ville.

■ Le Parlement de la ville de Saint-Gall a donné son feu vert au tapis rouge géant que l'artiste suisse Pipilotti Rist veut poser dans les rues du quartier Bleiche. Il a dit

oui au crédit nécessaire de 3,9 millions de francs.

■ Les Suisses ont acheté 18,9 millions de disques en 2004, dont 16,4 millions de CD. 119 albums ont été certifiés or (20 000 exemplaires vendus) ou platine (40 000), selon la filiale suisse de la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI).

■ Environ 240 000 francs (155 000 euros). C'est le prix record qu'un Suisse anonyme a accepté de déboursier pour devenir propriétaire d'un des très rares tirages originaux du Baiser de l'Hôtel de Ville, la célèbre photographie prise par Robert Doisneau en 1950. Lors d'une vente aux enchères à Paris, les prix se sont envolés en trois minutes pour passer de 10 000 à 155 000 euros (184 960 euros avec les frais) alors que la photographie était estimée entre 15 000 et 20 000 euros. Une enchère jugée « inimaginable » par Françoise Bornet, 75 ans, la fameuse « amoureuse de l'Hôtel de Ville ».

■ La Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS), première institution officielle de protection des monuments, fête cette année son 125^e anniversaire. Fondée en 1880, l'ancienne « Association pour la conservation des monuments artistiques de la patrie » a pour mission d'attirer l'attention du public sur les monuments et les œuvres d'art historiques en Suisse et contribuer à leur conservation direct-ement ou indirect-ement. Quant au « Heimatschutz », aujourd'hui Patrimoine suisse (association privée qui se voue à la sauvegarde des biens culturels, de la



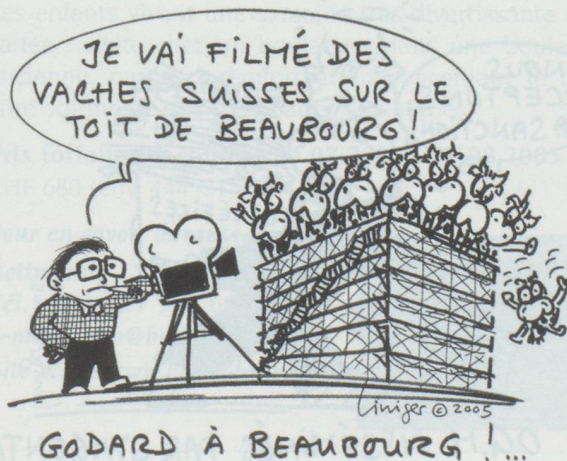
nature et du paysage), il fête cette année son centième anniversaire.

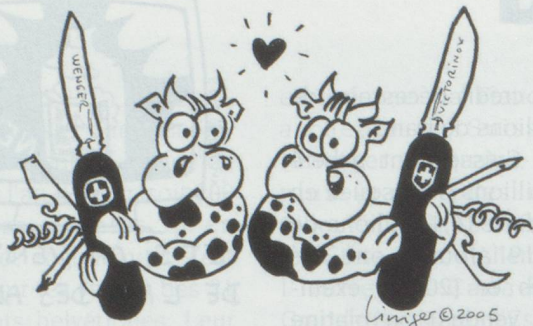
Économie

■ Trois jeunes entrepreneurs helvétiques se sont lancés dans la vente de produits « made in Switzerland » via Internet. Outre la fondue Gerber et son caquelon, on y trouve des couteaux suisses, du chocolat Cailler, des cigares Villiger, des leckerlis bâlois, des gourdes en aluminium Sigg, des crayons Caran d'Ache, des cristaux de montagne, des couvertures de l'armée, des gamelles, des montres Wenger et Zeno... La boutique « Swissmade » affiche ses prix en francs suisses, accepte les paiements par carte de crédit, banque internet Paypal ou par chèque. La majorité des commandes viennent des États-Unis, de Grande-Bretagne et de France.

■ Le géant américain de l'informatique Microsoft va apprendre le « Rumantsch Grischun », la quatrième langue nationale suisse. D'ici l'automne prochain, il va développer une interface utilisateurs comprenant un correcteur orthographique en romanche pour son programme Office 2003, ont annoncé le fabricant de logiciels et le canton des Grisons.

■ Les cinq centrales nucléaires helvétiques ont produit moins d'électricité





VICTORINOX & WENGER :
MARIAGE HEUREUX !!

▷ en 2004. Les sites de Bernau I et II (AG), Mühleberg (BE), Gösgen (SO) et Leibstadt (AG) ont livré 25,4 milliards de kilowattheures, un recul de 2 % par rapport à 2003.

Le marché suisse du gaz naturel a réalisé un nouveau record en 2004. Les ventes se sont chiffrées à 35,039 milliards de kilowattheures, en hausse de 3,2 % par rapport à 2003.

■ La guerre des couteaux suisses est terminée. Le premier fabricant helvétique Victorinox basé à Ibach (canton de Schwytz) a racheté son grand rival Wenger basé à Delémont (JU). En pratique, les deux marques à croix blanche (les seules autorisées à porter cet emblème) resteront disponibles dans les magasins. De 2000 à 2004, Wenger avait vu son chiffre d'affaires chuter de 36 %. Chaque année, 27,5 millions de couteaux suisses sont vendus dans près de 150 pays. Un chiffre à comparer aux quelque 60 millions de faux couteaux suisses fabriqués en Chine et vendus pour quelques euros dans le monde entier.

Cinquième Suisse

■ Lors de sa session de printemps, le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) a adopté deux résolutions, l'une pour le maintien de la double nationalité, l'autre

contre le démantèlement de Swissinfo.

Nature

■ Alors que le lynx est bien établi en Suisse occidentale et centrale, les responsables de la protection de la nature tentent de le réintroduire en Suisse orientale depuis fin 2001. Après trois ans, le projet LUNO enregistre des résultats en demi-teinte. Selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEFP), l'objectif a été atteint pour les femelles qui sont aujourd'hui au moins quatre dans la région, mais un seul mâle réussit à y survivre.

■ Calme depuis 1973, le glacier du Bishorn dans le Haut-Valais recommence à s'effondrer de manière progressive. Il vient de perdre 120 000 m³ de glace. Le fait est que le glacier se fissure sous l'effet de son propre poids.

■ L'ours brun est à une vingtaine de kilomètres des frontières helvétiques. Selon une étude commandée par le WWF, les premiers spécimens pourraient apparaître prochainement dans les Grisons. Si des moutons risquent d'en faire les frais, les hommes, eux, ne devraient pas les rencontrer.

Agriculture

■ Syngenta écope d'une amende de 450 000 francs

aux États-Unis pour avoir disséminé des semences de maïs transgéniques Bt10 non autorisées. À Bruxelles, la Commission européenne a donné une date limite au groupe pour lui fournir des informations. Dans un communiqué, la multinationale agrochimique bâloise précise qu'elle accepte la sanction.

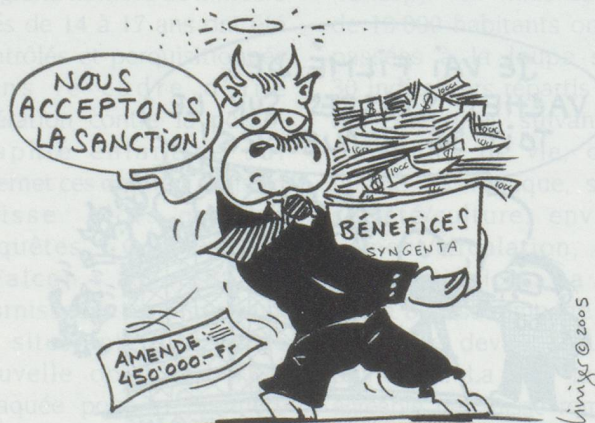
■ Avec trois cas l'an dernier et aucun échantillon d'aliments pour animaux contenant des traces de farines interdites, le bilan de l'Unité encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) est positif. L'application des mesures préventives s'est améliorée à tous les niveaux. La définition des standards, un contrôle uniforme de la filière bovine et un conseil renforcé sur le terrain ont permis d'arriver à ce résultat.

■ L'Interprofession du vacherin Mont-d'Or ne sait plus à quelle AOC se vouer. Toutes les poursuites lancées contre des fromages accusés de copie du célèbre fromage à pâte molle ont échoué. La corporation s'estime lâchée par les chimistes cantonaux accusés d'avoir établi des critères de comparaison trop pointus. Quatre fromages produits en Suisse ont ainsi été innocentés par les chimistes cantonaux.

Quant aux procédures lancées contre des fromages français, les résultats sont mitigés. Si l'un a jeté l'éponge, l'autre conteste la poursuite si bien que l'affaire devrait se régler devant les tribunaux.

■ Les cultures de plantes génétiquement modifiées pourraient côtoyer à bonne distance les cultures traditionnelles sans risque de contamination. C'est la conclusion d'une étude menée par la station fédérale de recherche Agroscope FAL Reckenholz à la demande de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) dans la perspective de l'initiative populaire « pour des aliments produits sans manipulation génétique ». La loi suisse sur le génie génétique exige que la production exempte d'OGM soit protégée et le libre choix des consommateurs garanti. L'étude estime que si les distances d'isolement entre les parcelles ayant recours ou non aux OGM sont respectées, « il est pratiquement impossible que le pollen des plantes génétiquement modifiées vienne féconder les variétés classiques ».

HENRIETTE
GERMAIN-NICOLET



O.G.M. DISSÉMINÉS PAR SYNGENTA